



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET DE LOI DE FINANCES

2024

EN CHIFFRES

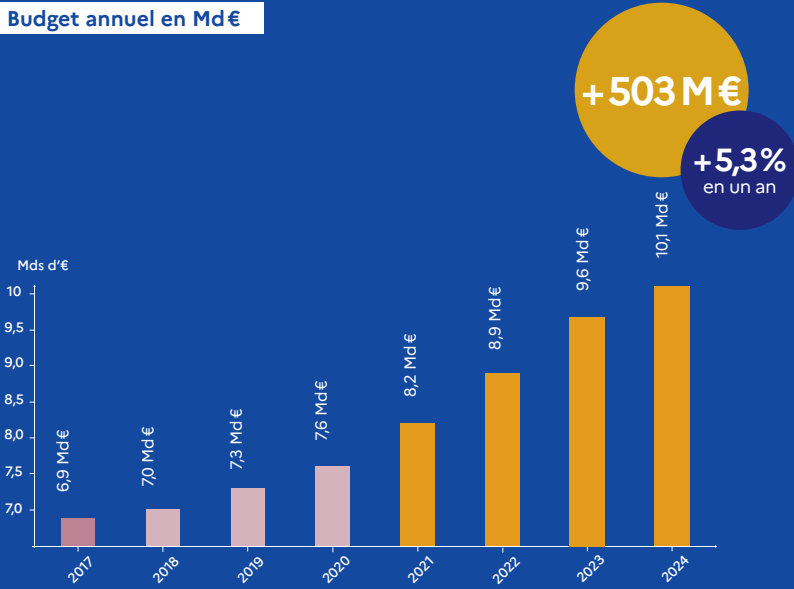


Plan d'action
pour la Justice

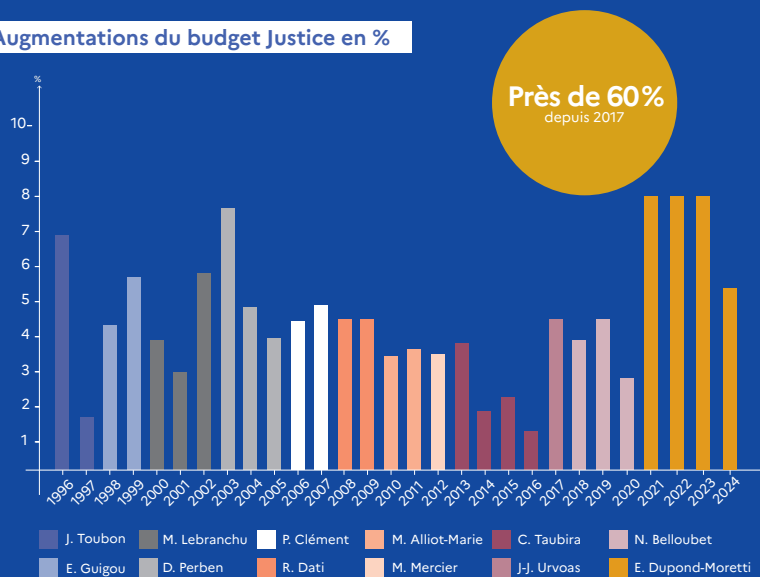
UN BUDGET 2024

qui dépasse pour la première fois le seuil
des 10 milliards d'euros annuels.

Budget annuel en Md€



Augmentations du budget Justice en %



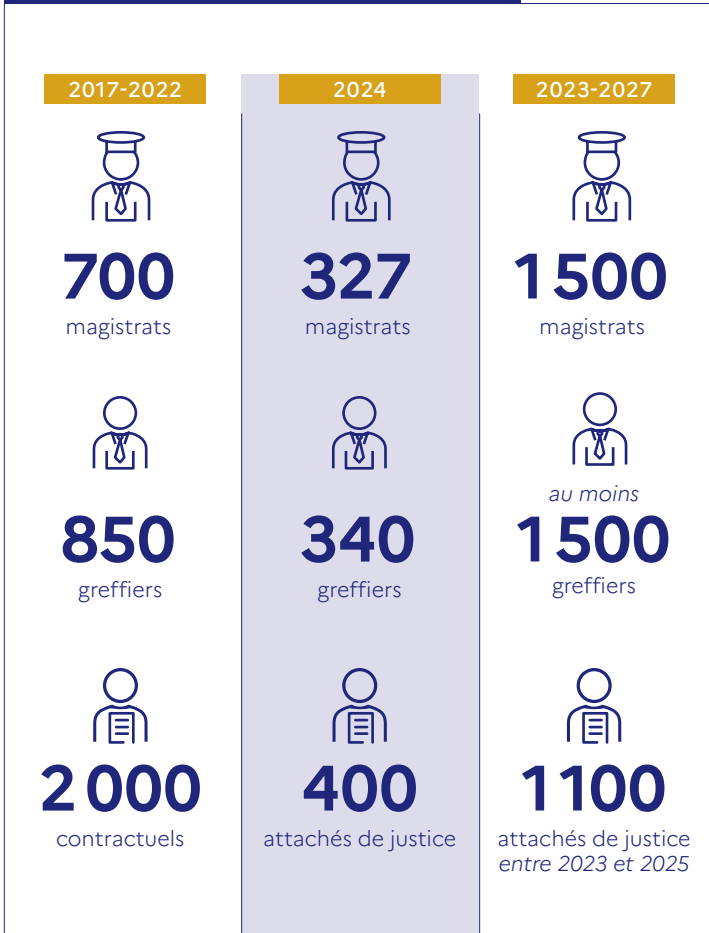
LA CRÉATION D'EMPLOIS

Des recrutements massifs

10 000
emplois
supplémentaires
d'ici à 2027



FOCUS RECRUTEMENTS SERVICES JUDICIAIRES



LES AUTORISATIONS DE RECRUTEMENTS EN 2024

Trois fois plus de création d'emplois en 2024 qu'en 2022 !

Protection judiciaire de la jeunesse
+92 emplois

Secrétariat général
+112 emplois

Administration pénitentiaire
+599 emplois

512 surveillants pénitentiaires



2110
emplois créés en 2024

Services judiciaires
+1307 emplois

327 magistrats,
340 greffiers,
400 attachés de justice

Ces 2110 autorisations de recrutement intègrent en 2024 **36 emplois** au bénéfice des opérateurs du ministère :

+ **33 emplois** pour l'École nationale de la magistrature (ENM)

+ **3 emplois** pour l'École nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP).

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

Une quatrième année d'efforts sans précédent

BUDGET 2024

10,1 Md€

PLAFOND D'EMPLOIS 2024

94 916

équivalents temps plein travaillés

+ de 100 000

ETP en 2027

JUSTICE JUDICIAIRE

+954 M€
sur 4 ans

3,8Md€

pour traduire les recommandations des États généraux de la Justice et poursuivre le renforcement de la justice de proximité

+362 M€ en 2024

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

+883 M€
sur 4 ans

3,9Md€

pour développer la sécurité des personnels et des établissements, favoriser la réinsertion et améliorer la prise en charge des détenus

+ 32 M€ en 2024



PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

+213 M€
sur 4 ans

0,9Md€

pour renforcer l'accompagnement des jeunes et mettre en œuvre la réforme de la justice pénale des mineurs

+28 M€ en 2024

SECRETARIAT GÉNÉRAL

+286 M€
sur 4 ans

0,7Md€

pour mettre en œuvre la transformation numérique et coordonner les politiques publiques du ministère avec

+ 61 M€ en 2024

ACCÈS AU DROIT

+3%
en un an

734 M €

pour développer l'accès au droit

+ 20 M € en 2024

**Dont 657M€ dédiés à l'aide juridictionnelle
soit + 16 M € en un an.**

AIDE AUX VICTIMES

+2M€
en un an

47 M €

en 2024

FRAIS DE JUSTICE

+184 M €
sur 4 ans

+ 674 M €

pour renforcer les moyens d'enquête
et d'expertise de la justice

+14 M € en 2024

***Une hausse qui contribuera
à la réduction des stocks***

ACTION SOCIALE

+13 M €
sur 3 ans

+ 43 M €

+13% par rapport à 2023

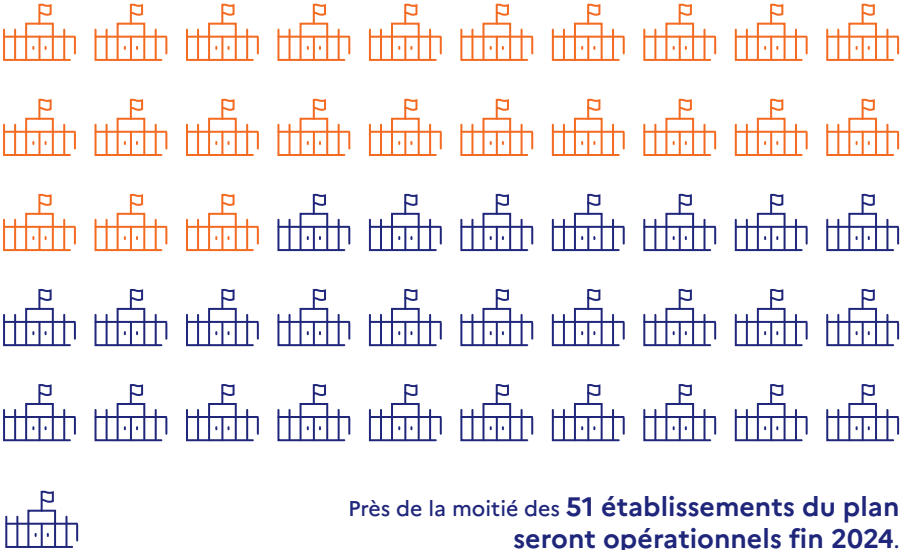
pour renforcer la politique d'action
sociale du ministère : agir en faveur
de la politique d'aides aux familles ;
réduire les restes

à charges en termes de service
de restauration ; faciliter l'accès
au logement et à la propriété pour
les agents, via en particulier un
ajustement du prêt bonifié immobilier



IMMOBILIER PÉNITENTIAIRE

Poursuivre et finaliser le plan de construction immobilier pénitentiaire.

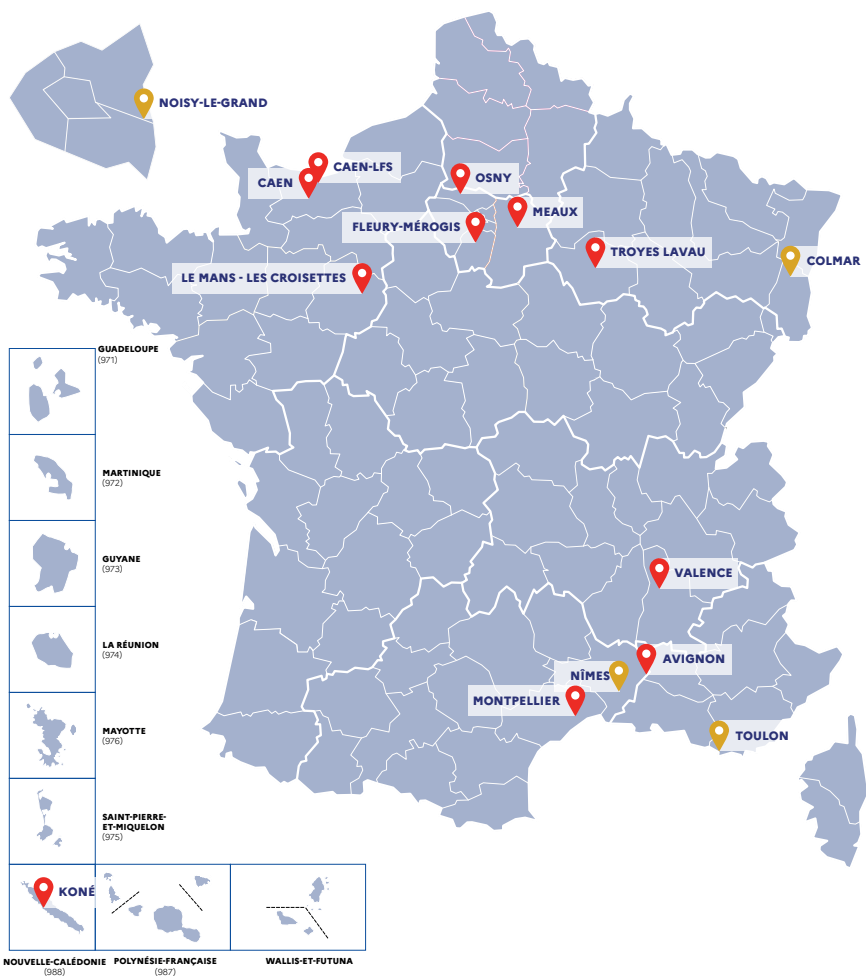


438 M€

en 2024

pour construire 15 000 places de prison d'ici 2027 et améliorer la maintenance des établissements existants

**51 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS
DONT 23 OPÉRATIONNELS EN 2024**



Légende

- Inaugurés en 2023
- Inaugurés en 2024

IMMOBILIER JURIDICTIONNEL

Moderniser et agrandir l'immobilier judiciaire.

362 M €

pour poursuivre la modernisation et l'agrandissement de l'immobilier judiciaire, afin de permettre l'accueil des renforts humains.

+93 M € en 2024



+148 M € sur 4 ans

AVEC LA POURSUITE DE 20 CHANTIERS PRINCIPAUX

3

nouveaux palais de justice

*Lille, Saint-Benoît
(Réunion),
Saint-Laurent du Maroni*

15

**restructurations-extensions
de palais de justice existants**

*Arras, Bayonne, Bourges,
Bourgoin-Jallieu,
Chaumont,
Carcassonne, Évry,
Fort-de-France, Mâcon,
Nancy, Nantes, Nanterre,
Paris Cité, Versailles,
Vienne.*

2

**réhabilitations
de bâtiments tiers pour
construire des annexes
aux palais de justice**

Niort, Valenciennes.

INVESTISSEMENTS INFORMATIQUES

Poursuivre le plan de transformation numérique n°2.

+209 M €

pour la mise en œuvre du plan de transformation numérique en faveur d'une justice plus efficace et mieux accessible

+14 M€ en 2024



+54% sur 4 ans

DESTINÉS À POURSUIVRE LE PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE N°2

ARTICULÉ AUTOUR DE 3 PROJETS PRINCIPAUX

1

Un plan de soutien massif sur le terrain incluant notamment le recrutement de 100 techniciens informatiques de proximité

2

La modernisation des logiciels métiers

3

L'aboutissement du Plan « Zéro Papier » d'ici 2027

FOCUS PROCÉDURES PÉNALES NUMÉRIQUES

En 2020 **500 procédures transmises** par mois de manière dématérialisée des enquêteurs vers les tribunaux ; depuis juin dernier, avec l'aide du ministère de l'Intérieur, **ce chiffre a été multiplié par près de 300**.
Aujourd'hui : **143 000 par mois**.

UNE ENVELOPPE CATÉGORIELLE EN CONSTANTE AUGMENTATION

Inédite dans son montant.

170 M €

en 2024 pour des mesures de revalorisation
de la rémunération des agents dont
64 M€ de mesures nouvelles.

Ceci représente
une hausse de **+ 55%**
de l'enveloppe
catégorielle par
rapport à 2023.

x10
depuis 2020

En complément, une mesure de revalorisation
indiciaire des magistrats, ainsi qu'une mesure
catégorielle complémentaire en faveur des
greffiers, sera octroyée avec une enveloppe
pouvant aller jusqu'à **22,5 M€** en 2024.

UNE REVALORISATION INÉDITE

DES MAGISTRATS

+ 1000€ brut/mois en moyenne
à compter du 1^{er} octobre.

Pour un montant de

88,5 M €

UN CHANGEMENT DE CATÉGORIE

POUR LES SURVEILLANTS

PÉNITENTIAIRES ET LES OFFICIERS

À compter du
1^{er} janvier 2024

- Les surveillants pénitentiaires passeront en **catégorie B**
- Les officiers passeront en **catégorie A**

Ces mesures seront accompagnées de revalorisations catégorielles.

Pour un montant de

47 M €

UNE RÉFORME STATUTAIRE

D'ENVERGURE

- Création d'un corps de **greffier de catégorie A** pour des fonctions juridictionnelles
- Revalorisation du déroulement de la carrière des **greffiers de catégorie B**

DES MESURES POUR LES AUTRES

FONCTIONNAIRES

15 M €

Pour une revalorisation indiciaire et indemnitaire de la filière greffe

15,5 M €

Pour poursuivre les mesures transverses portées par le secrétariat général

3 M €

En faveur des corps spécifiques

1 M €

Pour une revalorisation des corps de direction de la DAP



The background of the page features large, semi-transparent, stylized numbers '2024' in a light blue shade against a dark blue background. The numbers are positioned such that the '2' is on the left, '0' is at the top right, and '4' is at the bottom right.

Contact presse

secretariat-presse@justice.gouv.fr